

nom de lieu

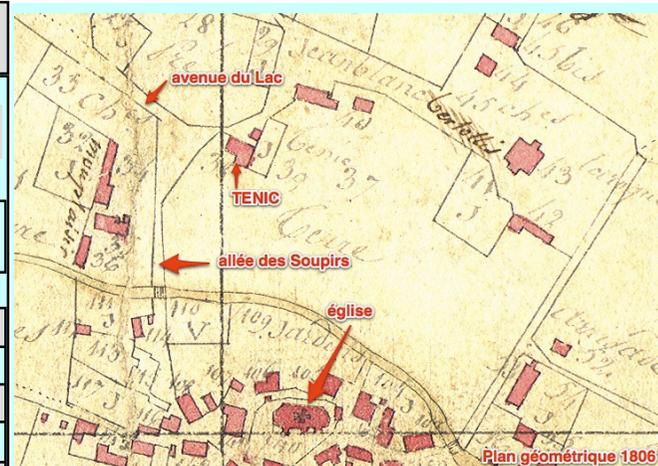
Tenic

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1717

source :
Registre paroissial 1706-1722

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
port de Tenic	port	Tenic	AD	4846-634
quartier de Tenic	quartier	Tenic	AD	4846-634
secteur de Tenic	secteur cadastral	Tenic	AD	4846-634
Tenic	maison	Tenic	AD	4846-634



la maison Tenic en 1806

Tenic désigne à Soustons des lieux-dits dont la localisation a varié. À l'origine, une maison, proche du bourg – aujourd'hui le centre ville –, citée en 1717, quand, le 15 août 1717, « mourut un pauvre chez la maison de tenic proche du bourg ». Cette maison est située par le « plan géométrique » (cadastre) de 1806 et par le cadastre de 1833, au coin de l'allée des Soupirs et de l'avenue du Lac, à droite quand on vient de la place de l'Hôtel de Ville, à l'emplacement du local de l'association 'Les Écureuils de Soustons', en effet non loin du centre ville. Au début du XXe siècle le port de Tenic cité par Vincent Foix, et aujourd'hui le quartier de Tenic (voir Autres notes et publications, *Les quartiers de Soustons*), la rue de Tenic, le secteur cadastral de Tenic se situent dans une zone proche de la rive du lac de Soustons.

Le nom Tenic s'expliquerait-il par le mot gascon *ten* et le suffixe diminutif *-ic* ? Le dictionnaire de Palay donne pour *ten* deux significations possibles :

1° un sens ancien de « ténement, tenure », terre concédée par un propriétaire à un exploitant et un sens plus récent d'« étendue de terrain » (Palay). Racine : latin populaire **tenire* « tenir », dans le vocabulaire féodal « avoir un fief qui relève de qqun (1130) » (Alain Rey). À comparer avec **Duhiou** et **Laudouar**, termes du lexique de l'économie agraire aux temps féodaux. Avec le suffixe diminutif : « petite terre concédée en fermage ».

2° un nom de personne gascon. Palay cite *Tèn*, *Then*, *Duten*, ainsi que le diminutif *Ténot*. Ce nom dériverait de la nature du fonds et, par discrimination désignative, l'occupant de ce fonds.

Les dictionnaires de noms de famille proposent d'autres hypothèses :

3° Marie-Thérèse Morlet relève les diminutifs *Tenart*, *-art*, *Tenaud*, *Tenet*, *-on*, *-ot*, *Tenin*, qu'elle rattache au prénom *Estene*, forme ancienne d'Étienne, après aphérèse* (*Es*)*Tene*. Elle ne précise pas dans quelle aire linguistique. En Gascogne toutes ces formes semblent rares. *Estene* y est supplanté par 'Estève'.



4° Pour Michel Grosclaude, *Ten* serait une aphérèse* du nom de baptême *Arnaut* (d'après Berganton qui cite *Arnauten*). On aurait une double suffixation diminutive et aphérèse* : (*Arnau*) -*ten* -*ic*.

Conclusion incertaine. Nous penchons pour la première et la deuxième hypothèse, qui ne s'excluent pas. Serait à inscrire, dans ce cas, dans le lexique de l'économie agraire aux temps féodaux.

graphie occitane normalisée

Tenic

notation phonétique API

[tə'nik]